



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2026-75

L'an deux mille vingt-six, le trente juin, à 19h30.

Le Conseil communautaire dûment convoqué le vingt-quatre juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, à Brignais, sous la présidence de Monsieur Damien Combet, Président.

Le secrétaire de séance désigné est : M. Jean-Marc BUGNET

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 41

Nombre de conseillers communautaires présents : 34

Nombre de conseillers communautaires absents et représentés : 6

Nombre de conseillers communautaires absents : 1

PRESENTS :

Mme BEN SLAMA Monia, M. BERARD Serge, M. BUGNET Jean-Marc, M. CATRAIN Lionel, Mme CLOP Elyane, Mme COMBARNOUS Dominique, M. COMBET Damien, Mme CONSTANT Christiane, Mme DHENNIN Béatrice, M. DUMAS Fabien, M. DUPLAN Fabrice, M. FERREIRA Damien, M. FOUILLAND Pierre, M. FRANCO Xavier, M. FRANCO Ernesto, M. FRANCOIS Sébastien, M. GIORGIO Frédéric, Mme GRILLON Valérie, Mme JEANJEAN Corinne, M. KLAÏ Omar, M. LANOISELEE Denis, Mme LE FLEM Céline, M. LEVEQUE Guillaume, Mme MILLOT Pascale, Mme MORELLON Martine, Mme MORETTI Aurélie, M. REBOUL Christophe, Mme REBOUL Claire, Mme RIVAT Christelle, Mme ROTHEA Céline, Mme ROUANET Anne-Claire, Mme SENECLAUZE Agnès, Mme STARON Catherine, Mme VENDITTELLI Solange.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme BEUGRAS Laurence donne pouvoir à Mme VENDITTELLI Solange
M. DIGNE Jérôme donne pouvoir à Mme CONSTANT Christiane
M. NOWAK Grégory donne pouvoir à Mme REBOUL Claire
M. SAUVAGE Thomas donne pouvoir à Mme MORELLON Martine
M. THUET Bruno donne pouvoir à M. REBOUL Christophe
Mme VERNIER Donia donne pouvoir à M. LEVEQUE Guillaume

ABSENTS :

M. CLARETON Xavier

Objet : Bilan des acquisitions foncières opérées par la Communauté de communes de la vallée du Garon

Vu le rapport établi par Madame Aurélie Moretti :

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-37 du code général des collectivités territoriales, un bilan des acquisitions et cessions effectuées dans l'année N-1 doit être annexé au compte financier unique et doit faire l'objet d'une délibération

du conseil communautaire. Sont donc concernées toutes les acquisitions et cessions immobilières au titre desquelles le conseil ou le bureau communautaires ont délibéré en 2025.

Bilan des acquisitions – année 2025

Date décision ou délibération	Références parcelles	Contenance	Adresse	Commune	Vendeur	Acquéreur	Mode d'acquisition	Destination	Montant
Délibération 2024-022 du 26/03/2024	AV 48 et 62	10 195m²	Moninsable	Brignais		CCVG	Acte authentique du 27/01/2025	Acquisition terrain	407 800 €
Décision n°007-2024 du 19/03/2024	BE 5	19m²	Rue Auguste Simondon	Brignais		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 07/03/2025	Régularisation voirie	1 €
Délibération n°2024-119 du 15/10/2024	BH 197 ; BI 205, 156, 161, 162, 175, 177, 179, 200, 202 et 204	7090m²	Les Pérouses	Brignais	DEUX FLEUVES HABITAT	CCVG	Acte authentique du 11/03/2025	Rétrocession voirie	417 681 €
Décision n°41-2024 du 19/11/2024	AN 75	37m²	Rue du 8 mai 1945	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 25/03/2025	Régularisation voirie	1110€
Délibération n°2025-014 du 28/01/2025	AP 34	3632m²	Route du Bâtard	Montagny	SAFER	CCVG	Acte authentique du 07/05/2025	Acquisition terrain en zone Naturelle	47 245 €
Décision n°35-2024 du 17/09/2024	AK 98	50m²	Chemin du Coin	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 22/05/2025	Régularisation voirie	1 €
Décision n°14-2025 du 18/03/2025	AH 235 et 236	100m²	Rue du Rave	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 22/05/2025	Régularisation voirie	1 €
Décision n°34-2024 du 17/09/2024	AS 99	348m²	Rue Ferdinand Gaillard	Brignais		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 23/05/2025	Régularisation voirie	1 €
Délibération 2025-007 du 28/01/2025	AV 51	2952m²	Moninsable	Brignais		CCVG	Acte authentique du 28/05/2025	Acquisition terrain	118 080 €
Délibération 2024-021 du 26/03/2024	AV 52, 80 et 87	5554m²	Moninsable	Brignais		CCVG	Acte authentique du 28/05/2025	Acquisition terrain	222 160 €
Décision n°42-2024 du 19/11/2024	AL 70	87m²	Chemin du Bois Comtal	Millery		CCVG	Acte authentique du 28/05/2025	Régularisation voirie	1 €
Décision n°03-2021 du 16/03/2021	AH 91	1661m²	Domaine de la Côte	Brignais		CCVG	Acte authentique du 24/06/2025	Régularisation voirie	1 €
Décision n°043-2024 du 10/12/2024	BA 85, 86 et 87	103m²	La Rivière	Vourles		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 30/06/2025	Régularisation aménagement Département	103 €
Décision n°36-2024 du 17/09/2024	AH 233	53m²	Rue du Rave	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 07/07/2025	Régularisation voirie	1 €
Décision n°005-2025 du 21/01/2025	AO 464p	83m²	Rue Grande Charrière	Vourles		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 15/07/2025	Régularisation voirie	541 €
Décision n°12-2025 du 18/03/2025	AW 162p	12m²	Place du Souvenir	Vourles		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 15/07/2025	Acquisition voirie	1 €

Date décision ou délibération	Références parcelles	Contenance	Adresse	Commune	Vendeur	Acquéreur	Mode d'acquisition	Destination	Montant
Délibération 2025-018 du 28/01/2025	AT 29, 30, 31 et 32	5579m²	Chemin du Stade	Montagny	Commune de Montagny	CCVG	Acte authentique du 08/12/2025	Acquisition terrain	200 000 €

TOTAL = 3 110 210,00 €

Bilan des cessions – année 2025

En 2025, aucune cession immobilière n'a été réalisée par la CCVG.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité des membres votants,

APPROUVE le bilan des acquisitions et cessions immobilières au titre de l'année 2025, dans le cadre du budget principal et des budgets annexes, tel que présenté ci-avant,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

Extrait certifié conforme,
Le 30 juin 2026,

Damien Combet
Président

Jean-Marc Bugnet
Secrétaire de séance



Votants	40
Abstention	0
Contre	0
Pour	40

¹ La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa réception. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite)

Date décision ou délibération	Références parcelles	Contenance	Adresse	Commune	Vendeur	Acquéreur	Mode d'acquisition	Destination	Montant
Délibération n°2025-021 du 28/01/2025	AA 17	1001m²	Les Goules	Vourles		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 15/07/2025	Acquisition voirie	30 030 €
Délibération 2025-043 du 25/03/2025	AW 6	664m²	Les 7 Chemins	Vourles	SCI RDV	CCVG	Acte authentique du 28/07/2025	Acquisition bâtiment	750 000 €
Décision n°44-2024 du 10/12/2024	AL 74	34m²	Chemin du Bois Comtal	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 19/08/2025	Régularisation voirie	1 €
Délibération n°2025-013 du 28/01/2025	AX 28, 29, 32 et 78	12086m²	Petit Felin	Vourles		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 01/09/2025	Acquisition terrain en zone Naturelle	12 086 €
Décision n°16-2024 du 21/05/2024	AA 42, 43 et 44	6646m²	Les Basses Mouilles	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 01/09/2025	Acquisition terrain en zone Naturelle	6 646 €
Délibération n°2024-104 du 24/09/2024	AV 28 et 118	44725m²	Les 7 Chemins	Vourles	SCI MATIERE	CCVG	Acte authentique du 08/09/2025	Acquisition terrain en zone Agricole	50 000 €
Délibération n°2025-020 du 28/01/2025	BD 228, 235 et 263	201m²	Rue Simone Veil	Brignais	SAS DEUX FLEUVES	CCVG	Acte authentique du 10/09/2025	Acquisition terrain	417 681 €
Décision n°42-2024 du 19/11/2024	AL 71 et 72	34m²	Chemin du Bois Comtal	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 18/09/2025	Régularisation voirie	1 €
Délibération 2018-077 du 27/11/2018	AK 171, 172, 177, 182, 183, 185 et 187	1466m²	Chemin des Fournières	Vourles		CCVG	Acte authentique du 30/09/2025	Régularisation voirie	7€
Délibération 2019-040 du 28/05/2019	AR 511	1087m²	Rue du Bonnet	Brignais		CCVG	Acte authentique du 30/09/2025	Régularisation voirie	1 €
Délibération 2025-018 du 28/01/2025	AP 331p	1900m²	Rue Etienne Gros	Chaponost	Commune de Chaponost	CCVG	Acte authentique du 15/10/2025	Acquisition bâtiment	420 000 €
Décision n°18-2025 du 20/05/2025	BI 55, 57 et 58 ; BL 68, 69 et 87	6165m²	Les Ronzières et La Roche	Brignais	ETAT	CCVG	Acte authentique du 20/11/2025	Acquisition terrain en zone Naturelle	6 165 €
Délibération 2020-056 du 21/07/2020	BT 161	62m²	Chemin de l'Archet	Brignais		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 27/11/2025	Régularisation voirie	1860€
Décision n°19-2021 du 24/11/2021	AE 136	278m²	Rue du 19 Mars 1962	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 27/11/2025	Régularisation voirie	1 €
Décision n°08-2023 du 24/01/2023	AN 129	35m²	Rue du 11 Novembre	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 27/11/2025	Régularisation voirie	1 €
Décision n°23-2021 du 24/11/2021	AC 168	34m²	Rue de Flignon	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 27/11/2025	Régularisation voirie	1 €
Décision n°23-2021 du 24/11/2021	AC 169	22m²	Rue de Flignon	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 27/11/2025	Régularisation voirie	1 €
Décision n°17-2022 du 22/09/2022	AE 220	9m²	Tourtière	Millery		CCVG	Acte authentique en la forme administrative du 27/11/2025	Régularisation voirie	1 €